

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **Tempico S.A. en liquidation, Fribourg**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
3. Date de la décision: 07.05.2002
4. Echéance de préavis des créances: **26.06.2002**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Tempico S.A.
en liquidation, c/o Andrès von Hildebrand, à l'attention du
Crédit Suisse Trust, liquidatrice, chemin de Bethléem 8,
1700 Fribourg
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-
tions.
7. Remarques: La société entend en outre procéder à une
répartition anticipée de l'actif en application de l'article 745
alinéa 3 du Code des Obligations.

Etude de Me Eric Demierre, Notaire
1206 Genève

(00479072)